



Ce bulletin mensuel est produit par l'UNESCO pour assurer le suivi du rôle de la culture dans les politiques publiques dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. Il met en lumière les avancées dans les contextes régionaux et nationaux ainsi que les débats émergents portant sur la contribution de la culture au développement durable. A partir d'une diversité de sources, le bulletin fournit un aperçu global des tendances en matière de politiques culturelles aux niveaux national, régional et international et des voies par lesquelles les pays inscrivent la culture dans les autres champs des politiques publiques.

SOMMAIRE

EN UN COUP D'OEIL • **FOCUS SUR LES POLITIQUES CULTURELLES** • **À L'HORIZON**
PERSPECTIVES RÉGIONALES • **LA CULTURE DANS LE PROGRAMME 2030** • **EN SAVOIR PLUS**

EN UN COUP D'OEIL

Si le secteur culturel se trouve toujours au cœur des bouleversements causés par la pandémie de la COVID-19, plusieurs éléments ont été à l'origine d'un dynamisme renouvelé dans le champ des politiques culturelles au cours des derniers mois.

Comme nous l'illustrons dans la rubrique « **Focus sur les politiques culturelles** », de nouvelles mesures et initiatives viennent renforcer la réponse des pays face à la pandémie de COVID-19 à l'échelle nationale. À mesure que les pays s'engagent dans la planification de la relance à long-terme, des avancées voient le jour dans la perspective d'un renforcement durable du secteur culturel à l'échelle nationale.

L'avenir du multilatéralisme constitue un thème majeur dans le contexte de la tenue de l'Assemblée Générale des Nations Unies qui s'est ouverte ce 25 septembre et célèbre les 75 ans de l'Organisation. Nous explorons dans la rubrique « **À l'horizon** » les réponses que la culture peut apporter à un multilatéralisme qui se trouve aujourd'hui à l'orée d'un tournant.

Le renforcement de la coopération culturelle aux niveaux régional et sous régional, ainsi qu'au sein des banques de développement régional, continue de stimuler le multilatéralisme. Dans le cadre des efforts de suivi et de soutien continus qu'apporte l'UNESCO, la section « **Perspectives régionales** » de cette édition traite des dernières évolutions en la matière.

Enfin, la rubrique « **La culture dans le Programme 2030** » explore les voies multiples par lesquelles les pays mettent en lumière le caractère transversal du rôle de la culture dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) notamment par le biais de la coopération internationale. Ceci fait suite au Forum politique de haut niveau qui s'est tenu en juillet dernier, lors duquel 47 pays ont soumis leurs Examens nationaux volontaires dans le cadre du suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme 2030. Vous trouverez dans la section « **En savoir plus** » nos dernières publications.





FOCUS SUR LES POLITIQUES CULTURELLES

Cette section présente une sélection des actualités récentes en matière de politiques publiques culturelles. Alors que les mesures d'urgence en réaction à l'impact de la COVID-19 sur le secteur culturel devraient largement orienter les politiques publiques culturelles tout au long de l'année 2021, nous observons des signes positifs d'un passage progressif de l'action des pays des mesures de relance vers des stratégies à plus long terme, afin de renforcer la résilience de leur secteur culturel.

Au **Sénégal**, un projet de loi sur le statut de l'artiste a été approuvé par le Conseil des ministres. Cette loi, qui a été adoptée au bout de dix ans, permettra aux artistes et autres professionnels de la culture de profiter des avantages du Code national du Travail en matière de prestations sociales, de protection contre les risques ou de droit aux soins, entre autres. Le Sénégal a également ratifié la Convention de 2001 sur la protection du patrimoine culturel subaquatique, ce qui en fait le 65^e État partie.



uncoveredlens/pexels.com

Aux **Émirats arabes unis**, le ministère de la Culture et du Tourisme d'Abu Dhabi a créé un conseil des femmes pour superviser les stratégies, les politiques et les plans relatifs au développement et au leadership des femmes émiraties au sein de l'organisation.

Le 23 juillet, la **Somalie** a officiellement ratifié la Convention de l'UNESCO concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972), ainsi que la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003). Tous les pays africains sont désormais des États parties à la Convention du patrimoine mondial.

Le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports du **Maroc** a lancé un fonds national spécial de 11 millions de dirhams (1,2 million de dollars US) pour soutenir les sociétés d'édition, les bibliothèques, les auteurs et les associations culturelles dans le cadre de son plan de redressement après le confinement.

Au **Nigéria**, le directeur général du Conseil national des arts et de la culture a inauguré treize sous-comités relevant du Comité national de l'industrie créative afin d'identifier les défis sectoriels et de recommander des plans d'action qui inciteront le secteur à améliorer la prestation de services, notamment par des exonérations fiscales.

Au **Viet Nam**, le ministère de la Culture, des Sports et du Tourisme a reçu le feu vert pour le lancement d'un programme de création d'une base de données qui permettra de publier de précieuses œuvres littéraires et artistiques vietnamiennes datant du Xe siècle jusqu'en 1945.

En **Italie**, le ministère du Patrimoine, des Activités Culturelles et du Tourisme, en collaboration avec l'Agence nationale pour le développement des entreprises (qui dépend du ministère de l'Économie), a lancé un appel d'offres pour la sélection de six projets créatifs dont l'ambition est de promouvoir le tourisme local. 180 000 euros ont été alloués pour financer les propositions gagnantes.

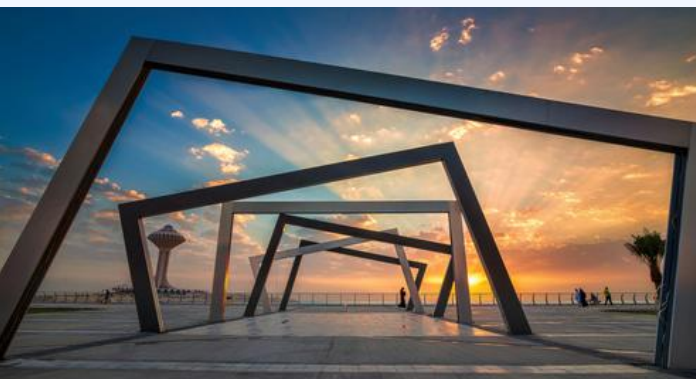
Le ministère de la Culture, de la Communauté et de la Jeunesse de **Singapour** a annoncé des mesures supplémentaires pour renforcer son écosystème artistique et culturel, notamment des projets pilotes de spectacles à petite échelle, des subventions de fonctionnement et un soutien accru aux indépendants.

John T/Unsplash.com





FOCUS SUR LES POLITIQUES CULTURELLES



Le ministère de la Culture du **Royaume d'Arabie Saoudite** a lancé un questionnaire complet afin d'établir une « base de données culturelles » destinée aux professionnels du secteur culturel. Cette plateforme, la première de ce type dans le pays, sera utilisée pour concevoir des projets culturels stratégiques et promouvoir la communication avec les artistes et les professionnels de la culture.

AFZAL KHAN MAHEEN/Shutterstock*

Les ministres de la Culture et des Finances de la **Suède** ont annoncé le budget le plus important jamais attribué à la culture en Suède. L'investissement de 3,4 milliards de couronnes suédoises supplémentaires dans le secteur culturel contribuera à soutenir les infrastructures culturelles dans tout le pays, et comprend 1 milliard de couronnes suédoises pour restructurer et relancer les activités culturelles.

Au Chili, les ministères du Travail et de la Culture ont lancé 3_000 bourses de formation gratuites à destination des professionnels des arts du spectacle, de la musique, du design et de l'audiovisuel. Ces bourses vont de l'enseignement de nouveaux modèles commerciaux, y compris les compétences sociales, à la formation dans les domaines de la musique, du théâtre, du design, de l'animation et des jeux vidéo.



Le gouvernement national du **Panama** a créé une nouvelle commission inter-institutionnelle dont l'objectif est de promouvoir le patrimoine et le tourisme dans le complexe historique de la vieille ville de Panama, site du patrimoine mondial de l'UNESCO et l'une des principales attractions touristiques du pays. La commission réunit des experts dans les domaines des infrastructures, des services, des transports, de l'environnement et la culture.

Maciej Bogusz, Shutterstock*

En **Algérie**, le ministère de la Culture a annoncé la publication du premier numéro du magazine culturel « Inzyahat » autour du mot d'ordre « l'idée du changement », dans le but de renforcer la contribution du contenu culturel algérien..

En **France**, le ministère de la Culture a annoncé un plan de relance de 2 milliards d'euros, pour reconstruire le secteur culturel et réformer les politiques culturelles afin de soutenir la reprise des activités et de planifier l'avenir du secteur.

Au **Royaume-Uni**, le Conseil des arts d'Angleterre (Arts Council England) a publié deux nouveaux rapports qui démontrent la valeur ajoutée des infrastructures culturelles pour les économies locales et à la cohésion sociale. Le premier est un rapport de données et le second est un examen reposant sur des indices relatifs aux arts et à l'aménagement des lieux.



Mark Sayer/Unsplash.com



FOCUS SUR LES POLITIQUES CULTURELLES

En **Colombie**, le ministère de la Culture et la Chambre du livre ont uni leurs forces pour moderniser le secteur en créant les outils nécessaires à la gestion opérationnelle et commerciale des éditeurs, des distributeurs et des libraires. Cela inclut la création d'un catalogue numérique de l'offre éditoriale disponible en Colombie.

Rawpixel.com/Shutterstock.com*



Le gouvernement d'**Azerbaïdjan** a approuvé des amendements à son code des impôts qui offrent des avantages fiscaux aux entreprises touchées par la pandémie de COVID-19 tels qu'une exonération d'un an de l'impôt foncier et de la taxe sur la propriété pour certains secteurs, notamment le tourisme et les installations culturelles.

Le ministère de la Culture et du Patrimoine en **Équateur**, en collaboration avec ses partenaires du secteur privé, a lancé un appel pour un Marathon d'idées, dans le but de revitaliser ses industries culturelles et créatives. L'objectif est de remettre en marche l'économie créative du pays et encourager les nouvelles entreprises.



Renata Apanaviciene/Shutterstock.com*

Le fonds de relance du Conseil National des Arts de **Namibie** a approuvé un montant supplémentaire de N\$342 000 000 pour les industries culturelles et créatives. Le fonds est ouvert aux artistes individuels, aux professionnels de la culture, aux groupes et aux organisations enregistrées.

Nouvelle-Zélande Créative (Creative New Zealand) a publié un guide des bonnes pratiques à destination des conseils locaux intitulé « Soutenez votre communauté artistique face à la COVID-19 : He Waka Eke Noa ». Ce guide propose des manières de soutenir les artistes, les travailleurs créatifs, les groupes et les organisations artistiques locaux pendant la crise sanitaire et à l'avenir.

L'Autorité générale de la Culture de la **Libye** a lancé un plan stratégique national pour 2020 afin d'enrichir l'identité nationale, de consolider les infrastructures des secteurs culturel et artistique, de renforcer les politiques de créativité et d'innovation, et de garantir un dialogue plus soutenu avec le secteur privé et la société civile.

Le **Pérou** a adopté sa première politique culturelle nationale, qui couvre les droits culturels, l'interculturalité et la diversité, le patrimoine, l'éducation culturelle et la création culturelle. Le ministre de la Culture l'a décrite comme un moyen de « positionner la culture comme un élément fondamental pour renforcer la démocratie et promouvoir le développement du pays, pour construire le Pérou que nous voulons ».



Rodolfo Clix/Pexels.com



COVID-19 : un nouveau départ pour un multilatéralisme guidé par la culture ?



AtnoYdur/GettyImages.com

“ **L**a fermeture massive des salles de concert, d'opéra, de théâtre, des librairies, des sites du patrimoine mondial et des musée aurait été impensable il y a quelques mois ». En s'adressant aux 130 ministres de la Culture à l'occasion de la réunion ministérielle exceptionnelle convoquée en ligne par l'UNESCO le 22 Avril 2020, Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO, a souligné les bouleversements sans précédent que la pandémie a engendrés dans le secteur culturel. Le confinement à l'échelle mondiale a mis en lumière le rôle fondamental de la culture et de l'éducation pour traverser les périodes de crise. Confrontés à l'interruption soudaine de la vie économique et sociale et, face à un avenir très incertain, les populations, dans le monde entier, ont clairement exprimé leur besoin de culture, non seulement pour y trouver du réconfort ou un divertissement mais, de façon plus fondamentale, pour entrer en contact avec les autres et mieux appréhender un contexte mondial en constance évolution. En engageant des mesures d'envergure pour développer les contenus culturels en ligne, les gouvernements ont ainsi reconnu qu'assurer un accès équitable à la culture pour tous, y compris les populations les plus vulnérables, était une responsabilité essentielle des politiques publiques ainsi qu'un droit essentiel pour leurs citoyens. **Souligner cette fonction essentielle de la culture dans nos sociétés et placer cette aspiration au cœur de l'agenda des politiques publiques, a été l'un des principaux impératifs de la crise actuelle.**



Tout en mettant en évidence le rôle essentiel de la culture dans nos vies, la pandémie a aussi constitué un rappel à l'ordre en soulignant les failles préexistantes au sein du secteur culturel. Alors que des millions d'artistes et de professionnels de la culture ont été brusquement mis au chômage, la nécessité de consolider la sécurité sociale afin de construire un secteur culturel plus résilient et plus prospère, a été particulièrement mise en évidence. De nombreux lieux culturels et institutions sont aujourd'hui confrontés au risque d'une fermeture définitive. Le renouvellement de leurs modèles économiques, ainsi que leur pérennisation, apparaissent comme des priorités majeures. Les voyages internationaux ayant été temporairement suspendus, la dépendance du secteur culturel vis-à-vis de l'industrie du tourisme et la nécessité de forger des modèles touristiques plus inclusifs et plus durables se sont accentués. De même, bien que le passage accéléré à la digitalisation des contenus culturels ait mis en évidence les possibilités offertes par la révolution numérique - en matière d'accès comme d'innovation - il a aussi révélé de façon flagrante la réalité des inégalités sociales et de la fracture numérique.

L'ampleur des bouleversements appelle donc à repenser en profondeur les politiques culturelles, afin de forger un secteur culturel plus résilient, inclusif et durable. Les politiques culturelles devraient englober de manière plus systémique les défis contemporains liés au développement durable et tirer parti des nouvelles opportunités. Dans cette perspective, la nécessité pour les politiques culturelles de mettre à profit les possibilités offertes par la transformation numérique a révélé l'urgence d'élargir les contenus culturels numériques ainsi que d'assurer un large accès et une plus grande diversité de contenus culturels en ligne. L'enjeu principal est, en particulier, de répondre à une demande croissante, de concevoir des moyens novateurs afin de rapprocher les ressources culturelles des citoyens du monde entier et de s'appuyer sur le potentiel de la culture pour construire une éducation de qualité, afin d'offrir des contenus pertinents, adaptés à la diversité des contextes



Aujourd'hui, nous avons trop de défis multilatéraux et pas assez de solutions multilatérales. [...]

Dans un monde interconnecté, nous avons besoin d'un multilatéralisme en réseau et inclusif.

ANTÓNIO GUTERRES
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES



La nécessité de repenser le secteur culturel en profondeur, pour accompagner sa reprise et renforcer sa résilience, appelle à un dialogue renouvelé. En organisant la réunion en ligne des ministres de la Culture en avril dernier, l'UNESCO a fait écho à l'une de ses missions stratégiques, en tant qu'agence des Nations Unies, celle de fournir une plateforme de dialogue international sur la culture et les politiques publiques. La mobilisation massive des ministres a non seulement confirmé cette aspiration commune à un dialogue mondial et à une action concertée – les États membres ayant reconnu que l'ampleur et la complexité de la crise exigeait une collaboration internationale et ne pouvait être traitée individuellement – mais aussi le passage à une présence plus soutenue de la culture au sein de l'agenda des politiques publiques à l'échelle internationale. Au lendemain de la réunion en ligne des ministres de la Culture de l'UNESCO, les dialogues interministériels sur la culture se sont considérablement développés sur tous les continents, prenant de l'ampleur grâce aux nombreux fora ministériels dédiés à la culture au niveau régional organisés par des organisations intergouvernementales au niveau régional ou sous-régional au cours des derniers mois. Cet essor du dialogue interministériel sur la culture – un dialogue qui était déjà fréquent dans le domaine de l'économie ou de l'éducation, mais moins courant dans le domaine de la culture – est également sans précédent.

La reconnaissance de la force transformatrice de la culture dans les sociétés – reflétée par sa présence accrue au cœur du dialogue interministériel – ouvre de nouvelles voies pour renouveler le système multilatéral dans son ensemble. Si la pandémie a ébranlé les fondements mêmes de la coopération multilatérale – exacerbant davantage les tensions et les défis existants – elle a aussi clairement révélé les profondes interconnexions et interdépendances entre les pays. Dans un environnement mondial très incertain et non réglementé – marqué par l'urgence climatique, des inégalités croissantes et des conflits accrus – le dialogue multilatéral est plus nécessaire que jamais. Dans ce contexte, ce que la culture doit apporter, c'est sa capacité à rapprocher les personnes et les pays, en offrant des modèles plus inclusifs, participatifs et collaboratifs, afin de favoriser la compréhension mutuelle et de forger un nouveau paradigme pour le multilatéralisme, qui place la dignité humaine au cœur du processus.



Chaque nation a son histoire et sa culture. L'enjeu est de mobiliser cette diversité pour construire une intelligence collective.

AUDREY AZOULAY
DIRECTRICE-GÉNÉRALE DE L'UNESCO



À l'avenir, l'impact de la pandémie et ses répercussions sur le secteur culturel agissent comme un signal d'alarme afin de nous rappeler le potentiel transformateur de la culture au sein de nos sociétés, et la nécessité de l'inscrire au premier plan dans l'élaboration des politiques publiques. La culture nous permet en effet, de mobiliser et stimuler les valeurs de solidarité, d'égalité et de dialogue - valeurs essentielles pour édifier un monde plus durable et résilient. Ces valeurs sont inscrites au cœur des conventions culturelles de l'UNESCO, qui traduisent cette vision humaniste des sociétés en instruments normatifs, forgeant ainsi des outils concrets au service d'un multilatéralisme guidé par la culture. Le secteur culturel est également susceptible de renouveler les modalités d'élaboration des politiques publiques vers des modèles plus inclusifs et participatifs. L'impulsion apportée par le mouvement ResiliArt de l'UNESCO, qui a accueilli 163 débats dans 64 pays depuis son lancement en avril, illustre, parmi d'autres exemples, la façon dont la culture peut stimuler le dialogue entre les décideurs et la société civile, jetant ainsi les bases d'un multilatéralisme renouvelé à plusieurs niveaux.



Forum des ministres de la culture de l'UNESCO, 19 novembre 2019

PERSPECTIVES RÉGIONALES

Suite à la réunion extraordinaire des ministres de la Culture de l'Union africaine en mai, qui avait abordé le « rôle crucial et essentiel que le secteur des arts, de la culture et du patrimoine peut jouer » pour freiner l'impact de la pandémie de la COVID-19, un plan d'action a été élaboré pour le soutien du secteur en Afrique, incluant des régimes de sécurité sociale pour les travailleurs culturels.

L'UNESCO et l'Union Africaine élaborent actuellement un accord-cadre de coopération qui ouvrirait la voie à une coopération davantage soutenue dans la perspective de renforcer les politiques culturelles sur le continent. En outre, la Commission de L'Union africaine a désigné 2021 comme l'Année de la culture, des arts et du patrimoine, ce qui signifie que la culture deviendra un domaine prioritaire dans les mois à venir.

Un mémorandum d'entente a également été signé entre la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'UNESCO. Le plan d'action conjoint UNESCO-CEDEAO sur la COVID-19 sera mis en œuvre dans les 15 États membres et géré conjointement par les deux bureaux régionaux de l'UNESCO à Abuja et à Dakar dans les pays relevant de la compétence de chaque bureau. Le projet a pour objectif de fournir un accompagnement aux créateurs et artistes culturels dans la production et la diffusion de contenus liés à la COVID-19 pour soutenir la lutte contre la pandémie dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, en collaboration avec les États membres, par l'intermédiaire des commissions nationales pour l'UNESCO et des ministères de la Culture.

La Banque africaine de développement a organisé le 3 septembre une discussion sur la reconstruction de l'industrie africaine de la mode. L'initiative « Fashionomics Africa » de la Banque africaine de développement travaille avec les professionnels de l'industrie du textile et des accessoires, y compris les professionnels de la création, pour développer leurs activités.



PERSPECTIVES RÉGIONALES

La double explosion survenue au port de Beyrouth, capitale du Liban, le 4 août dernier, a non seulement causé des pertes humaines et des infrastructures essentielles, mais a également endommagé des sites du patrimoine culturel et des quartiers artistiques. De nombreuses organisations régionales et internationales qui œuvrent dans le domaine culturel ont exprimé leurs condoléances et leur solidarité avec le Liban. Le 11 août, l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) et plusieurs autres organisations ont co-signé une déclaration de solidarité, tandis que l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO) a également lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle soutienne les institutions culturelles et patrimoniales. L'UNESCO a présidé une réunion technique, avec plusieurs partenaires régionaux et internationaux, pour soutenir la réhabilitation des bâtiments historiques du patrimoine, des musées, des galeries et autres infrastructures de l'économie créative, dans le cadre de l'initiative de l'UNESCO « Li Beirut » (Pour Beyrouth, en langue arabe). Aussi, trois débats ResiliArt Liban se sont tenus les 10, 17 et 24 septembre.

En juillet, l'ICESCO a organisé une conférence virtuelle internationale sur la lutte contre le trafic illicite de biens culturels, à laquelle ont participé plusieurs ministres et experts dans ce domaine. La tendance à l'aggravation des délits de trafic illicite de biens culturels ainsi que l'augmentation des marchés en ligne et des ventes aux enchères sur les médias sociaux nécessitent l'élaboration de législations et de conventions pertinentes, ainsi que des efforts conjoints pour définir le code de déontologie applicable à ces biens culturels. L'Égypte a proposé d'accueillir une future conférence sur la question.

L'ALECSO a tenu une session à distance de la Conférence sur l'archéologie et le patrimoine culturel dans le monde arabe en septembre, à laquelle le Centre régional de catégorie II de l'UNESCO pour le patrimoine mondial (basé au Royaume de Bahreïn) a participé. La discussion a abouti à une série de recommandations, notamment sur la poursuite des programmes de renforcement des capacités des équipes d'intervention rapide, l'élaboration d'un plan de crise et la création d'une équipe chargée de la coordination entre les organisations régionales et internationales du patrimoine. Les inondations survenues dans un certain nombre de monuments historiques et de sites archéologiques au Soudan, également membre de l'ALECSO, a rappelé la nécessité d'une action concertée. L'ALECSO a offert son plein soutien pour faire face à cette catastrophe.

#LIBEIRUT #POURBEYROUTH RECONSTRUIRE LE PATRIMOINE, LA CULTURE ET L'ÉDUCATION

Suite à la double explosion dévastatrice de Beyrouth, au Liban, le 4 août 2020, l'UNESCO a mobilisé les principales organisations et les experts du Liban et à l'international afin de coordonner les mesures d'urgence et à plus long terme pour sauvegarder le système éducatif et le patrimoine culturel gravement endommagés de la ville et redonner un élan à la vie culturelle.

PARTICIPEZ À L'APPEL AUX DONNS



PERSPECTIVES RÉGIONALES

La 15^e Conférence de coordination de la Communauté socioculturelle de l'ANASE (ACSC) s'est tenue le 17 juin avec la participation de plus de 100 délégués. Cette année, tous les organes sectoriels et les trois piliers de l'ANASE procèdent à un examen à mi-parcours de la mise en œuvre du plan directeur de l'ACSC pour 2025, à un examen du plan de travail sectoriel 2016-2020 et élaborent également le plan de travail pour la prochaine période quinquennale. L'objectif principal du plan stratégique pour la culture 2016-2025 est « d'approfondir un état d'esprit de l'ASEAN et de faciliter le dialogue interculturel entre les peuples de l'ANASE à travers l'engagement de diverses parties prenantes dans la sensibilisation et l'appréciation des histoires, des cultures, des arts, des traditions et des valeurs de la région de l'ANASE ». Le 23 juin, les ministres du Conseil de l'ACSC ont approuvé les propositions transmises par la présidence vietnamienne.

“ La culture joue un rôle très important dans le dynamisme de la Communauté de l'ANASE, en forgeant une communauté dynamique et harmonieuse, consciente et fière de son identité, de sa culture et de son patrimoine, avec une forte capacité à innover et à contribuer de manière proactive à la communauté mondiale.

Plan stratégique de l'ANASE pour la culture et les arts 2016-2025.

La Commission nationale pour la culture et les arts (CNCA) des Philippines a lancé le concours d'art numérique 2020 de l'ANASE, dont le thème est « Imaginer l'ANASE face à la crise de la COVID-19 ». Dans le cadre de son engagement envers l'ANASE, surtout dans 'l'Année de l'identité de l'ANASE 2020', la CNCA appelle les citoyens philippins à exprimer leurs émotions, leurs sentiments, leurs idées et leurs pensées à travers l'art numérique qui reflète l'unicité et l'identité culturelles qui sont partagées par les États membres de l'ANASE.

La Banque asiatique de développement continue d'accorder une grande importance au secteur du tourisme à travers, par exemple, son document politique « Relancer le tourisme dans le cadre de la pandémie COVID-19 », publié en septembre. Toutefois, de nombreuses initiatives ne tiennent généralement pas compte du vaste potentiel de valorisation du patrimoine, de la créativité et des festivals pour le tourisme domestique, ou dans le contexte des bulles touristiques sous régionales mises en place.

PERSPECTIVES RÉGIONALES

Ces derniers mois, la région Amérique latine et Caraïbes s'est fortement engagée dans l'élaboration des plans de réponse et de relance post-COVID-19 des Nations Unies de chaque pays. Des progrès ont été réalisés grâce aux organisations régionales, telles que le Marché commun du Sud (MERCOSUR), qui a mené le premier exercice de collecte de statistiques jamais réalisé sur le secteur culturel. Le Système d'intégration centraméricain (SICA) a par ailleurs développé deux documents d'orientation sur le secteur culturel. Toutes ces initiatives bénéficient du soutien de l'UNESCO, notamment par l'intermédiaire de bureaux de l'Organisation dans la région. En outre, le Bureau régional pour la culture en Amérique latine et dans les Caraïbes de l'UNESCO a lancé une enquête pour identifier et diffuser les bonnes pratiques sur la façon dont les villes s'appuient sur le patrimoine et la créativité comme outils de résilience urbaine pendant et après la pandémie COVID-19. Cet instrument vise également à accélérer la mise en œuvre du Nouvel agenda urbain en Amérique latine et dans les Caraïbes.

L'Organisation des États ibéro-américains (OEI) a célébré la Journée mondiale des peuples autochtones le 9 août. L'OEI s'est saisie de l'occasion pour rappeler les avancées régionales, en particulier l'accord de 2019 dont l'ambition est de créer un Institut ibéro-américain des langues autochtones qui sera basé en Bolivie, comme convenu lors de la première réunion de coopération Sud-Sud.

En juin, Iberomuseos a lancé la publication d'une base de données pour les musées. Cet outil est destiné à communiquer l'impact que cette crise sanitaire exerce dans les institutions muséales de la région, ainsi qu'à servir de modèle de référence pour les pays qui élaborent des lignes directrices.

Dans les Caraïbes, le ministre des Sports, de la Culture, du Festival national et des Arts d'Antigua-et-Barbuda a réitéré l'engagement de son pays à accueillir la quinzième édition de CARIFESTA en 2021. Le ministre est intervenu lors de la dix-huitième réunion de la Direction intérimaire des festivals (IFD), qui s'est tenue par vidéoconférence les 22 et 23 juillet 2020. CARIFESTA XV se tiendra en août 2021 sous le thème « Une seule Caraïbe. Un seul environnement. Des cultures diverses. »



PERSPECTIVES RÉGIONALES

La Commission de la culture et de l'éducation du Parlement européen insiste fortement pour que 1 à 2 % des dépenses de l'UE soit assigné à des mesures en faveur de la culture et des médias. Ces propositions ont reçu le soutien de l'actuelle présidence allemande du Conseil de l'UE.

“ La culture n'est pas un luxe que nous ne pouvons pas nous permettre seulement dans des temps favorables. L'art et la culture sont essentiels lorsqu'il s'agit d'aborder des problèmes sociétaux [...], de favoriser l'innovation et la réflexion, de développer l'empathie, et de créer un espace de débat.

Mme Monika Grütters, commissaire européenne à la culture et aux médias (1er septembre 2020).

En septembre, la Commission européenne a lancé un nouvel appel à projets d'une valeur d'un million d'euros pour soutenir les artistes, les organisations et les institutions culturelles dans les régions ultrapériphériques de l'UE, ainsi que dans les pays et territoires d'outre-mer, compte tenu du fait que le secteur culturel de ces lieux a été frappé de plein fouet. Les projets auront pour ambition de sauvegarder, soutenir et encourager la culture locale et autochtone, les arts et pratiques populaires, ainsi que la culture ancestrale, à améliorer le dialogue culturel et à promouvoir la diffusion des œuvres culturelles et créatives, notamment grâce aux technologies numériques.

En raison des effets de la crise du coronavirus, la Commission européenne a proposé de donner à Rijeka (Croatie) et à Galway (Irlande) la possibilité de prolonger leur année en tant que Capitales européennes de la culture, jusqu'au 30 avril 2021. La Commission propose également de reporter de 2021 à 2022 l'année où Novi Sad (Serbie) sera désignée capitale européenne de la culture et de 2021 à 2023 l'année où Timisoara (Roumanie) et Elefsina (Grèce) porteront le titre.

L'UE a publié un rapport intitulé « Les villes créatives et de la culture européennes pendant la COVID-19 : les emplois en danger et la réponse politique ». En s'appuyant sur les statistiques d'Eurostat et du « Culture and Creative Cities Monitor » du Centre commun de recherche, le rapport a identifié les emplois culturels et les villes créatives les plus vulnérables. Il a également examiné le large éventail de mesures politiques introduites par les gouvernements nationaux et locaux afin de maintenir l'initiative « capitale européenne de la culture ».



LE SUIVI DES EXAMENS NATIONAUX VOLONTAIRES : LA DIMENSION INTERNATIONALE DE LA CULTURE

La culture n'est pas seulement un secteur en soi, mais aussi une **composante transversale et intrinsèque de l'ensemble des politiques publiques**, agissant comme un catalyseur pour accélérer les processus de développement durable. Bien que la culture ne constitue pas un Objectif de développement durable (ODD) spécifique dans Le Programme 2030, elle est reflétée dans de nombreux objectifs et cibles, notamment ceux relatifs aux villes durables (ODD 11), au travail décent (ODD 8), à la réduction des inégalités (ODD 10), à la lutte contre le changement climatique (ODD 13), à l'égalité des genres (ODD 5), à l'innovation (ODD 9) et aux sociétés pacifiques et inclusives (ODD 16).

Cette dimension transversale de la culture dans l'élaboration des politiques publiques est reflétée de façon croissante dans les Examens nationaux volontaires (ENV) soumis par les États membres. Ces rapports, que les pays sont invités à fournir pour réaliser le suivi de leurs avancées dans la réalisation des ODD, sont des indicateurs clés des priorités et des engagements des pays en matière de politiques publiques, et permettent de dresser un panorama de la vision des pays pour construire un avenir plus durable. Sur les 205 rapports soumis entre 2016 et 2020, 119 font référence à la culture de façon significative en lien avec l'ensemble des 17 ODD, ce qui illustre la reconnaissance croissante du rôle transversal de la culture pour le développement durable par les États membres eux-mêmes.

Chaque mois, cette section présente une sélection d'initiatives sur un thème particulier afin de mettre en évidence le rôle transversal de la culture dans les politiques publiques. Sur l'ensemble des ENV soumis pour la période 2016-2020, environ un tiers des pays mentionnent la dimension internationale de leurs politiques culturelles. Ce mois-ci, nous avons extrait quelques exemples innovants de la manière dont ils mettent la culture au service de stratégies diplomatiques ou de la solidarité internationale.



Dans la continuité de la Décennie d'action des Nations Unies, l'UNESCO a appelé les États membres, lors de la première session du SDG Moment, à continuer d'utiliser le potentiel transversal de la culture dans la réalisation des Objectifs de développement durable.
Cliquer ici pour voir le flyer >>>





LA DIPLOMATIE CULTURELLE AU SERVICE DES PARTENARIATS ET DE LA CONSTRUCTION DE LA PAIX

Pour les **Émirats arabes unis**, l'Expo 2020 (depuis qu'elle a été reportée) est une priorité nationale importante pour les échanges internationaux, « mettant en lumière l'innovation et la culture ». Depuis 2010, le Programme de coopération culturelle et scientifique d'**Oman** offre aux étudiants de plusieurs pays la possibilité d'étudier dans les établissements d'enseignement supérieur publics et privés du pays. Tous les deux ans, **L'Andorre** réunit des peintres du monde entier pour un atelier artistique (organisé par la Commission nationale depuis 2008) appelé Art Camp, alors que la **Serbie** encourage également la mobilité des artistes. Le **Qatar** vise à promouvoir le dialogue entre les civilisations, la coexistence de différentes religions et les échanges culturels, en particulier avec les pays arabes. L'importance de l'accueil de la « Capitale européenne de la culture » est soulignée par **Malte** et la **Serbie**, tandis que le **Bahreïn** évoque son rôle en tant que « Capitale de la culture islamique ». La Grèce cite une conférence de 2015 sur le « Pluralisme religieux et culturel et la coexistence pacifique au Moyen-Orient », qui s'est concentrée sur l'extrémisme violent contre les communautés religieuses et culturelles, ainsi que sur la destruction et le pillage délibérés du patrimoine religieux et culturel. La conférence a abouti à la création du Centre pour le pluralisme religieux au Moyen-Orient. Le **Kenya** attire l'attention sur son rôle dans la mise en œuvre de la culture de la paix et de la composante de résolution des conflits de la mission de maintien de la paix en Somalie.

CONSTRUIRE DES INSTITUTIONS CULTURELLES SOLIDES GRÂCE AU PARTAGE DE CONNAISSANCES ET À LA FORMATION

Chypre cite la coopération par le biais d'une organisation régionale permanente. Sous sa présidence du Comité des ministres du Conseil de l'Europe (novembre 2016-mai 2017), Chypre a soutenu l'élaboration de la nouvelle Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels. Le pays a également mis en place en 2012 un réseau d'autorités chargées de l'application de la loi et compétents dans le domaine des biens culturels, visant à lutter contre le trafic illicite de biens culturels au niveau national et européen. Le **Maroc** souligne le soutien du Programme de coopération espagnol dans l'élaboration d'un guide de référence sur les mécanismes de lutte contre le trafic illicite de biens culturels, ainsi que les sessions de formation organisées pour sensibiliser les fonctionnaires marocains. La **Suisse** évoque également son engagement dans la lutte contre le trafic illicite des biens culturels.



PRÉSERVER LE PATRIMOINE ET AUTONOMISER LES COMMUNAUTÉS

Le **Brunei Darussalam** cite l'initiative « Heart of Borneo », un projet de coopération transfrontalière en partenariat avec l'Indonésie et la Malaisie pour la préservation du patrimoine naturel. Le **Honduras** mentionne une initiative qui encourage la participation inclusive des peuples autochtones afin d'assurer le développement durable et la protection du patrimoine naturel et culturel dans la région orientale du pays - la Mosquitia - en collaboration avec l'Unité des peuples autochtones et noirs de la région, les Nations Unies, l'Allemagne et la Confédération suisse. Parallèlement, le gouvernement du **Liberia** a fait état de la signature d'un Accord de coopération avec l'organisation de la société civile Global Ecovillage Network pour une initiative de régénération des environnements naturels, de préservation du patrimoine culturel et d'amélioration des moyens de subsistance de plusieurs communautés.



LA CULTURE PREND DE L'ESSOR DANS LES STRATÉGIES D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Les **Pays-Bas** font référence aux projets soutenus par le pays en matière de diversité culturelle, de patrimoine naturel et culturel et de patrimoine numérique, ainsi qu'à l'intention d'étendre l'Aide publique au développement (APD) aux projets concernant le patrimoine subaquatique. L'**Andorre** cite le travail d'éducation musicale, artistique et culturelle mené à Madagascar, tandis que la **Slovaquie** met en lumière un projet pour le développement des compétences des jeunes en Géorgie (portant notamment sur les arts traditionnels, l'artisanat, ainsi que les compétences entrepreneuriales dans la filière de l'agriculture biologique). L'**Estonie** mentionne trois projets transfrontaliers qui visent à autonomiser les femmes à travers la production artisanale. La **Slovénie** évoque le financement de projets de scolarisation et de médiation dans les zones post-conflit de Bosnie-Herzégovine, avec l'objectif de construire une culture de la paix, promouvoir le dialogue interculturel et une résolution constructive des conflits. La **Hongrie** dédie son aide publique à la reconstruction des temples et sanctuaires chrétiens au Moyen-Orient, ainsi qu'à la rénovation des institutions éducatives et culturelles en Ukraine par le biais du Programme de partenariat oriental. **Malte** cite un programme de bourses scolaires dédiées aux étudiants palestiniens pour des Masters en gestion du patrimoine culturel lancé en 2014. Le Canada souligne sa contribution au Fonds d'urgence pour le patrimoine de l'UNESCO, qui réaffirme « l'engagement du **Canada** en faveur de la protection du patrimoine culturel et du pluralisme dans les conflits armés ».

Deux autres pays font état de l'appui apporté par des fonds internationaux : La **Bulgarie** a été soutenue par le Fonds européen pour les villes durables afin de mettre en place une initiative sur le développement urbain et le patrimoine culturel, tandis que la **Macédoine du Nord** souligne l'importance des Fonds verts pour le climat créés par la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), se fixant comme priorités la protection et la préservation de la forêt et du patrimoine culturel.

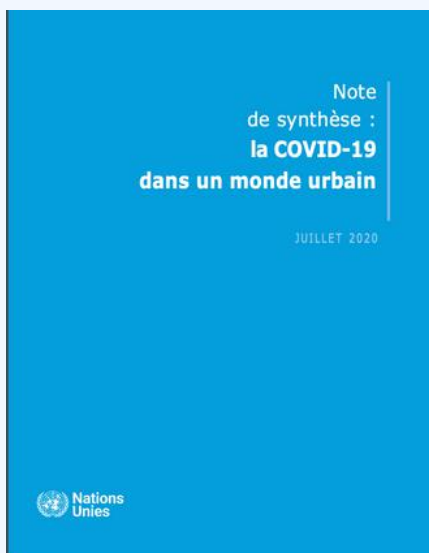


LES CONVENTIONS DE L'UNESCO : DES OUTILS PARTAGÉS POUR CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les conventions culturelles de l'UNESCO sont avant tout conçues comme des instruments partagés visant à rassembler la communauté internationale autour d'un ensemble de concepts et de valeurs, reflétant une vision transformatrice et humaniste des sociétés. Ces instruments normatifs établissent des principes fondamentaux d'égalité et de solidarité, qui fournissent des références et des normes communes résultant d'un processus de collaboration à l'échelle mondiale. Le pouvoir fédérateur de ces instruments normatifs est reconnu par les pays à travers la mention régulière des conventions culturelles de l'UNESCO dans les ENV. A titre d'exemple, vingt et un pays font référence à leur engagement dans les Indicateurs UNESCO de la culture pour le développement (IUCD), et trois pays font référence à la ratification d'instruments normatifs internationaux relatifs à la culture. En outre, **le Bangladesh, la Bulgarie et la République de Moldavie** mentionnent des projets liés au patrimoine culturel immatériel. **La Bulgarie, la République démocratique du Congo, la République kirghize, la Micronésie, la Macédoine du Nord et l'Ukraine** citent des projets culturels liés à des sites du patrimoine naturel de la liste du patrimoine mondial ; alors que quatre autres pays, notamment **la Bulgarie, le Maroc, la République de Moldavie et la République arabe syrienne**, font directement référence aux conventions de l'UNESCO.



Publications récentes



Note d'information du Secrétaire général des Nations unies: La COVID-19 dans un monde urbain :

Dans l'une des dernières notes de synthèse du Secrétaire général des Nations unies, il est fait référence aux politiques culturelles dans le cadre de la manière dont les gouvernements jouent un rôle de premier plan dans la réponse aux crises, le redressement et la reconstruction.

Publication disponible en français et en anglais.

FR

EN



L'impact socio-culturel de la COVID-19 : Explorer le rôle du dialogue interculturel dans les réponses émergentes :

Cette revue illustre la façon dont les praticiens et les parties prenantes du dialogue culturel se sont adaptés aux restrictions en matière de distanciation physique et de mobilité durant la période de confinement. Ce dossier explore également les nouvelles formes de racisme ethno culturel, l'intensification des inégalités et la mise en évidence d'une discrimination structurelle systématique.

Publication disponible en anglais.

EN



Réponse du Réseau des villes créatives de l'UNESCO à la COVID-19 :

Cette publication répertorie les différentes méthodes utilisées par les membres du réseau des villes créatives de l'UNESCO au sein de leur secteurs culturels et créatifs dans la réponse à la pandémie mais aussi le soutien qu'elles ont apporté aux secteurs culturel et créatif en ces temps difficiles.

Publication disponible en français, en anglais et en chinois

FR

EN

中



Exploiter le potentiel de la culture en temps de crise:

Cette édition explore les façons dont la culture a été exploitée durant la pandémie de la COVID-19 ainsi que d'autres crises pour favoriser une éducation plus inclusive et un apprentissage plus efficace.

Publication disponible en anglais, chinois et russe



Liberté & Créativité : Défendre l'art, défendre la diversité

« Liberté & Créativité » explore les questions de liberté artistique, y compris la protection des droits légaux et les droits sociaux et économiques des artistes et des professionnels de la culture.

Rapport disponible en français, anglais et espagnol



Ce bulletin est produit par l'UNESCO en langues française et anglaise. Nous comptons sur des partenaires pour soutenir sa production dans les autres langues officielles de l'UNESCO afin d'élargir le débat mondial sur la culture et les politiques publiques.

Écrivez à l'adresse suivante
Culture.Forum@unesco.org
pour soutenir The Tracker

Suivez nous sur les réseaux : #Partagezlaculture